

**SYNDICAT MIXTE DES 4
COMMUNAUTES DE COMMUNES
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL**

Séance du jeudi 27 mars 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 27 mars à 12h30, le Comité syndical s'est réuni en séance ordinaire à La Roche Sur Foron, sous la présidence de Monsieur Stéphane VALLI, Président.

Nombre de délégués en exercice : 20
Nombre de délégués présents : 12
Nombre de délégués donnant pouvoir : 2
Nombre de délégués votants : 14

DELEGUES PRESENTS :

Délégués titulaires :

Boris AVOUAC, Laurent FAVRE, Christelle ITNAC, Marie Claire LAFFIN, Mélanie LECOURT, Billy MARQUET, Yves MASSAROTTI, Jean-Pierre MERMIN, Christophe PERY, Stéphane VALLI.

Déléguées suppléantes : ANDREOLI Danielle, Sheila MICHEL.

Délégués ayant donné pouvoir : Aline WATT CHEVALLIER, Bruno FOREL.

Délégués excusés :

Colette BOEX, René CARME, Pierrick DUCIMETIERE, Bruno FOREL, Christophe FOURNIER, Jean-Claude HARMAND, Silvia IUNCKER-GOMEZ, Sonia PAUZE, Pascal POCHAT-BARON, Aline WATT CHEVALLIER.

Madame Sheila MICHEL est désignée Secrétaire de séance.

**OBJET : DELIBERATION RELATIVE A LA MISE EN PLACE DES VELOS
EN LIBRE SERVICE**

VU le Code Général des collectivités territoriales ;

VU le Comité de Pilotage du 15 novembre 2021 ;

VU la délibération n°2022-05-025 indiquant notamment le développement du nouveau service de vélo en libre-service ;

N°2025-03-27-13

VU le Comité de Pilotage du 05 décembre 2022 ;

VU le relevé de conclusion du bureau du 23 octobre 2023 indiquant le souhait de développer l'activité des points Proxi Vélos et des vélos en libre-service ;

CONSIDERANT les retours favorables des communautés de communes d'Arve et Salève, du Pays Rochois et de Faucigny Glières concernant l'emplacement des stations de Vélos à Assistance Electrique en Libre-Service (VAELS) ;

CONSIDERANT le retour de la communauté de communes des 4 rivières estimant prématurée l'implantation de stations de Vélos à Assistance Electrique en Libre-Service (VAELS) sur son territoire ;

CONSIDERANT la nécessité d'implanter au minimum 2 stations par EPCI afin de pouvoir évaluer efficacement ce nouveau service ;

CONSIDERANT que l'implantation de 6 stations de 4 Vélos à Assistance Electrique en Libre-Service (VAELS) sur le territoire du SM4CC est une première phase d'expérimentation et qu'il est souhaité de développer ce service en ajoutant d'autres stations dans les prochaines années ;

Le Président informe que la mise en place de stations de VAELS se fera par le SM4CC en lien avec la SPL Ecomobilité Savoie Mont-Blanc (AESMB).



Au niveau du financement, voici la répartition budgétaire :

- Les communes ou EPCI prendront à leur charge l'achat et l'installation des arceaux et des abris ;
- Le SM4CC prendra en charge tout le reste (achat de VAE, totems, cadenas, communication, etc.)

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité (14 voix pour) :

- APPROUVE la mise en place de 6 stations de 4 Vélos à Assistance Electrique en Libre-Service (VAELS) sur le territoire du SM4CC, soit deux stations de 4 VAELS par EPCI ayant donné son accord dans cette première étape ;
- APPROUVE les lieux d'implantation suivant :
 - Pour la CCAS : Reignier centre et gare
 - Pour la CCPR : La-Roche-sur-Foron centre et gare
 - Pour la CCFG : Bonneville centre et gare
- AUTORISE M. le Président ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait à La Roche sur Foron, le 27 mars 2025 ;

Le Président, Stéphane VALLI	La Secrétaire de séance Sheila MICHEL
 Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes SM4CC	

D.G.S.